



Ce trimestre-ci :

DOSSIER : Que reste-t-il de Vichy ?

Les Hommes du Vatican : Henri Dorgères

Magazine : Zeev Sternhell (1936-2020)

6 €

Présentation du dossier

Que reste-t-il de Vichy ?

Le plus difficile, semble-t-il, en Histoire est d'étudier la différence entre ce qui ne bouge pas et ce qui bouge. C'est d'ailleurs tout le secret de l'Histoire comme science, comme art et comme méthode. C'est ce qui la différencie fondamentalement de la sociologie qui est, essentiellement, l'étude des « *invariants* », de ce qui ne bouge pas. Or, l'Histoire étudie le mouvement des hommes dans le temps. S'il ne s'agissait que de cela, les choses seraient bien simples et bien faciles.

Or, toujours, absolument toujours, quelque chose demeure de l'ancien même dans le plus grand des bouleversements, même dans les révolutions les plus abouties. D'ailleurs, le fatras tsariste n'a pas peu contribué à la dégénérescence de la Révolution russe ; l'isolement de cette dernière a fait remonter les égouts mais les égouts étaient là, sous la surface. On pourrait prendre bien d'autres exemples.

Et à cette difficulté entrelacée du mort et du vivant, de l'ancien et du neuf, du mobile et de l'immobile, se greffe, autant pour l'historien que pour le contemporain, un autre problème : le discours que le pouvoir dominant, au sens très large du terme, donne de lui-même. Louis XVIII se présentait comme le continuateur des Bourbons mais la Révolution avait tout bouleversé.

Bonaparte se présente comme la fin de la Révolution alors que, pour une large part, il en était le continuateur et, en quelque sorte, le garant. Le discours du pouvoir sur lui-même est toujours trompeur et pas toujours consciemment.

De Gaulle a combattu Vichy et pas qu'un peu ! Et pourtant, et il le revendiquait dans ses « Mémoires de Guerre », il ne lui trouvait pas que des défauts, bien au contraire. Seule la présence allemande lui répugnait.

Jusqu'à quel point, pour se réaliser Vichy dut-elle devenir sa propre défaite dans le régime gaulliste de la Ve République, voire dans la IVe République, quoiqu'il puisse en paraître ? On panthéonise Jean Moulin mais Papon est ministre de la Ve République après avoir été préfet de la IVe. S'agit-il d'un hasard de destinées ? Le projet corporatiste, heureusement, battu en 1969, n'est-il pas un prolongement explicite du corporatisme vichyste ? Et les organisations syndicales ne s'y sont pas trompées. Les amnisties successives à partir de 1947 ont permis le retour du personnel politique vichyste. C'est ce débat que nous voulons ouvrir ici : **en quoi Vichy s'est-il maintenu ?**

Jean-Marc Schiappa

Sommaire de l'Idée Libre n°331 (décembre 2020)

Dossier

Que reste-t-il de Vichy ?

- Vichy, produit et matrice (sur un livre d'Antonin Cohen) par **Jean-Marc Schiappa**
- Vichy, François Mitterrand par **Alexandre Hébert**
- La Franc-maçonnerie et Vichy par **Christian Eyschen**
- La communauté éducative, un modèle hérité de la doctrine sociale de l'Eglise, le rôle de l'école d'Uriage par **Noëlle Monin**
- Le Service National Universel, réinvention des Chantiers de jeunesse ?, deux entreprises banalement similaires par **Patrick Jadé**
- Vichy et L'Union Générale des Institutions Juives de France par **Dominique Goussot**
- Le grand patronat, de Vichy à la Cinquième République Par **Annie Lacroix-Riz**
- Les plans de l'Organisation Civile et Militaire (OCM) par **Roger Sandri**
- Quand Vichy interdisait le rugby à XIII. par **Philippe Besson**
- Vichy et la politique familiale. par **le Mouvement français pour le Planning familial**
- Vichy et la révision de la loi de 1905 par **Dominique Goussot**

Les Hommes du Vatican

Henri Dorgères par **Philippe Besson**

Magazine

Zeev Sternhell (1935-2020) par **Jean-Marc Schiappa**

Le Service national universel, réinvention des Chantiers de la jeunesse ? Deux entreprises banalement similaires

par Patrick Jadé

Depuis l'annonce de sa mise en place, assimiler le Service national universel (SNU) voulu par Emmanuel Macron aux Chantiers de la jeunesse du régime de Vichy semble être devenu une figure de style imposée pour ses opposants. S'il convient d'éviter de recourir systématiquement à la *reductio ad petainum*, il est cependant symptomatique que nombre d'observateurs ont spontanément fait le rapprochement entre les deux institutions. Le chercheur en sciences et techniques des activités physiques et sportives Christophe Pécout, auteur d'une thèse sur les Chantiers de la jeunesse, le faisait déjà remarquer en 2008 à propos des propositions récurrentes en faveur d'un service civil obligatoire : « il est intéressant de noter que l'on retrouve au sein des différentes initiatives actuelles en faveur du service civil des caractéristiques communes [avec les Chantiers de la jeunesse] : formations professionnelle, techniques et morale, travaux d'intérêt général, brassage social, pratiques physiques... » Et il posait déjà la question: «*Faut-il voir dans ces organisations un héritage des Chantiers de la jeunesse ?* »

La comparaison entre les Chantiers de la jeunesse et le SNU fait en effet apparaître un certain nombre de présupposés idéologiques qui expliquent cet indéniable air de parenté.

Les deux institutions sont avant tout conçues comme un substitut au service militaire.

Les «*Chantiers de la jeunesse française*», instaurés en juillet 1940, ont d'abord pour but de faire quelque chose des dizaines de milliers de jeunes soldats démobilisés ou non incorporés du fait de l'armistice, dont le nouveau régime redoute le désœuvrement. La convention d'armistice interdisant la conscription, les Chantiers deviennent à partir de janvier 1941 l'équivalent du service militaire pour la population masculine de la zone libre, sous la forme de huit mois passés dans une ambiance paramilitaire, en campement de plein air à la forêt ou en montagne, pendant lesquels les appelés alternent activités physiques, travail d'intérêt général, cours et séances d'endoctrinement aux valeurs de la «*Révolution nationale*».

Le SNU naît durant la campagne présidentielle de 2017 comme promesse de rétablissement du service militaire. Devant les réticences de l'armée, qui n'a plus ni le besoin, ni les infrastructures et l'encadrement nécessaires, ni l'envie d'incorporer des centaines de milliers de conscrits, le «*ser-*



"Faire dormir des adolescents dans un dortoir ne renforcera pas la cohésion nationale" (C^l. Michel Goya)

vice militaire» promis s'est mué en «*service national*».

Si le recours à la conscription n'est plus possible ou nécessaire, pourquoi vouloir mettre en place de tels substituts ? Cela repose sur la croyance, fautive, que le service militaire est un facteur de cohésion de la société.

L'extension du service militaire (masculin) à la quasi-totalité d'une classe d'âge au cours du XIX^e siècle s'est accompagnée d'une extension parallèle des droits politiques (masculins). L'illusion d'une armée de citoyens-soldats à l'orée de la Première Guerre mondiale se trouve consacrée par les souffrances censées avoir été vécues en commun sur le front durant les quatre années du conflit. Ce mythe égalitaire, alors qu'en réalité la ségrégation sociale demeure forte dans l'armée française, perdure tout au long du XX^e siècle. Le service militaire n'a d'ailleurs pas été supprimé en 1997 sans que soit mis en place un service national croupion d'une journée («*journee d'appel de préparation à la défense*», actuellement «*journee défense et citoyenneté*»). Le SNU apparaît alors comme le dernier avatar en date des propositions de remplacement du service militaire, avec un objectif clair : «*Le Service national universel (SNU) proposera aux jeunes Français, filles et garçons, un moment de cohésion visant à recréer le socle d'un creuset républicain et transmettre le goût de l'engagement*».

Les historiens du fait militaire ont démontré que les vertus sociales du service militaire étaient largement fantasmées. Même le général Daniel Ménaouine, rapporteur du groupe de travail sur le SNU en 2018, l'écrit noir sur blanc : «[Le service militaire] fait l'objet, surtout dans la partie la plus âgée de l'opinion publique, d'une idéalisation rétrospective qu'il serait hasardeux de valider. Fantasmé comme un lieu de brassage social, alors qu'il était devenu assez largement inégalitaire, et ne concernait qu'une fraction de la moitié masculine de la jeunesse, il n'était certes pas dénué d'atouts mais sa suspension n'a pas suscité beaucoup de regrets, notamment parmi les principaux intéressés». Le clou est enfoncé par le colonel (e.r.) et historien Michel Goya : «*Faire dormir des adolescents dans un dortoir ne renforcera pas la cohésion nationale !* ».

Conçus comme des ersatz de service militaire, les Chantiers de la jeunesse comme le SNU lui empruntent également ses codes et ses rituels, tout un décorum et un folklore militaire dont la convocation est là encore basée sur un malentendu (...)

Pour passer commande envoyer un mail à idee.libre@fnlp.fr en indiquant vos nom et adresse postale.

paiement à livraison (4€ l'exemplaire) (préférez les commandes groupées avec votre fédération)